



Dossier suivi par : Ginette SECOURS Ginette.secours@claudel.org

Tel: (613) 733 8522 #605

G:\Drive Partagés\Instances - Séances\Conseil D'établissement\Séance Du 2019-06-12\2019-06-12 Compte Rendu.Docx

# COMPTE RENDU Conseil d'établissement Mercredi 12 juin 2019 à 18h00 (Salle 214)

## Etaient présents

Nom – Prénom								
Membres siégeant avec voix délibérative								
Brigitte Proucelle	Conseiller de coopération et d'action culturelle	Excusée						
Philippe Courjault	Proviseur	✓						
Pascaline Gaussot	Proviseure adjointe	✓						
Rachid Salama	Directeur administratif et financier	✓						
Stéphane Begnis	Directeur primaire	✓						
Stéphanie Galoche	Directrice PVE	✓						
Paul Ravenscroft (T)		✓						
François Le Berre (T)		Excusé						
Myriam Holowka (S)								
Fatmé Daher (S)								
Hervé Daubard (T)	Représentants des personnels enseignants	✓						
Catherine Mirmiran (T)	- Silvesigname	Excusée						
Sophie Cathelineau (T)		✓						
Maxime Steenkerste (S)		✓						
Thomas Collin-Lange (S)								
Radia Fanous (T)	Représentant des personnels non	✓						
Ginette Secours (S)	enseignants							





Aline Dimitri (T)		✓
Anyès Babillon (T)		✓
Sherine Nahmias (T)		✓
Anne-Sophie Belzile (T)		Excusée
Céline Mavounza (S)	Représentants des parents	
Geneviève Bernatchez (S)		
Philippe Ngassam (S)		<b>√</b>
Marta Lamosova (S)		
Morgane Lasalle (T)		<b>√</b>
Mélissa Sum-Wah (T)	Danréagntant des élèves	Excusée
Rewan Karam (S)	Représentant des élèves	
Megan Horsthuis (S)		
Membres siégeant avec voix co	nsultative	
Sangita Kamblé	Présidente du conseil d'administration	<b>✓</b>
Marc-Albert Cormier		
Daniel Brignoli		
Francine Watkins représenté par Yann Alexandre Girard	Conseillers consulaires	
Kareen Guida		Excusée





### Ordre du jour

## 1. Points pour décision (vote)

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour
- 1.2. Approbation du compte rendu de la séance du 11 février 2019 Annexe 1
- 1.3. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2019 Annexe 2
- 1.4. Bilan du fonctionnement de l'établissement 2018/2019
- 1.5. Adoption du projet d'établissement Annexe 3 et Annexe 4
- 1.6. Liste des projets pédagogiques 2019/2020 Annexe 5
- 1.7. Adoption des parcours
  - i. Parcours santé Annexe 6
  - ii. Parcours citoyen Annexe 7

### 2. Points pour avis (vote)

- Évolution de la carte des emplois de résidents 2020/2021 : pas de modification proposée
- 2.2. Proposition de structure pédagogique Annexe 8 et Annexe 9
- 2.3. Plan d'amélioration de la sécurité
- 2.4. Propositions de missions particulières 2019/2020

### 3. Points pour information

- 3.1. Formation continue
  - Demande de missions EEMCP et CPAIEN 2019/2020
  - ii. PFCP 2019/2020 Annexe 10
- 3.2. Point sur la rentrée
- 3.3. Plan de renforcement de l'organisation administrative

### 4. Points pour discussion

N/A

#### 5. Questions diverses

Le proviseur constate que <u>16 personnes sont présentes (<u>14 votants</u>). Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte à 17 h 55.</u>

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres.

Le secrétariat de séance est confié à Mr Begnis, directeur du primaire, et le secrétariat adjoint à Mr Hervé Daubard\_représentant des personnels.

Le compte-rendu de séance sera transmis au secrétaire-adjoint pour relecture et correction, avant diffusion pour information. La validation de ce compte-rendu interviendra au début de la prochaine séance.





## 1. POINTS POUR ADOPTION (VOTE)

### 1.1. Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur lit l'ordre du jour et indique n'avoir reçu aucune demande de modification.

En outre, 11 questions diverses ont été reçues de la part des représentants des élèves (1), des parents (1) et des personnels (9).

Pour :	14	Contre :	0	Abstentions: 0
Décision :	L'ordre du jou	r est adopté.		

### 1.2 Approbation du compte rendu de la séance du 11 février 2019 - Annexe 1

Le proviseur remercie les secrétaires pour leur efficacité dans la rédaction du compte rendu de la séance du 11 février et propose de l'adopter :

Pour :	14	Contre	0	Abstentions: 0			
Décision :	Le compte rer	Le compte rendu de la séance du 11 février 2019 du conseil d'établissement est adopté.					

## 1.3 Approbation du compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2019 - Annexe 2

Le proviseur propose d'adopter le compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2019. Le compte rendu du dernier conseil d'école sera diffusé aux membres de manière non officielle avant d'être soumis à l'approbation du prochain conseil d'école.

Pour :	14	Contre :	0	Abstentions: 0			
Décision :	Le compte rer	Le compte rendu de la séance du 13 mars 2019 du conseil d'école est adopté.					

## 1.4 Bilan du fonctionnement de l'établissement 2018/2019

Le proviseur présente le bilan du fonctionnement du lycée pour l'année 2018/2019.





### L'établissement se situe dans un contexte tout à fait particulier caractérisé par :

- Un réseau des établissements français à l'étranger en mutation.
- Un environnement très concurrentiel accentué par des tensions sur les frais de scolarité, la croissance de l'IB et la gratuité des écoles francophones.
- Une identité construite sur des repères forts (contenu académique, homologation, francophonie, ...) mais parfois mal maîtrisés ou clivants.

Il en résulte une situation paradoxale où l'établissement est reconnu pour l'apport culturel des programmes français qui sont dispensés, où les projets foisonnent mais qui connaît une baisse des effectifs : en trois ans, le lycée aura perdu près de 90 élèves.

Le choix opéré a porté sur la **ré-écriture du projet d'établissement** en mettant l'accent sur les conditions d'accueil, la politique des langues et la construction d'une culture numérique maîtrisée. Ce projet sera abordé en détail lors du point suivant et son adoption permettra d'exprimer des ambitions claires et circonstanciées dans le domaine éducatif et pédagogique pendant les trois ou quatre prochaines années.

**D'un point de vue financier**, la situation de l'établissement est toujours très fragile mais les fondamentaux s'améliorent progressivement et permettent d'envisager plus sereinement certains investissements nécessaires pour s'engager dans une politique de croissance. Le renforcement du service de la communication est un exemple de ce qui permettra de valoriser le projet d'établissement auprès des familles et des partenaires.

La politique de modération des droits de scolarité pour les prochaines années mise en œuvre par le conseil d'administration est un signal fort adressé aux familles qui leur permet une meilleure visibilité et une meilleure capacité de s'engager à long-terme.

**Au niveau de la gouvernance**, le lycée Claudel a une relation bien établie avec l'AEFE : la convention signée en 2016 est solide, bien acceptée et le statut d'établissement mutualisateur témoigne de la qualité de cette relation.

Le lycée souffre toutefois d'un ancrage très fragile dans son environnement canadien et les instances ont un fonctionnement qui manque parfois de structure, lorsqu'elles ne sont pas inexistantes (CESC, CVL,...). Cette année aura été marquée par une volonté commune affichée avec le Conseil des écoles catholiques de l'est ontarien pour travailler ensemble à une meilleure intégration du lycée avec un réseau scolaire ontarien.

Mme Cathelineau questionne sur la nature d'une collaboration avec le conseil catholique.

**Mme Babillon** demande à ce que l'on supprime l'existence de la catéchèse. Cela n'est pas possible car c'est inscrit dans la convention de Claudel.

**Sur le plan immobilier**, les travaux d'envergure sont maintenant terminés et aucun plan immobilier n'est envisageable dans les années à venir.





Deux domaines ont fait l'objet d'une attention particulière par le nouveau directeur des opérations, avec le soutien de l'AEFE et de l'ambassade de France : la sécurité et la maintenance. Nous serons amenés à en reparler au point 2.4.

Nos élèves et les équipes se sont très largement mobilisées pour mettre en œuvre **des projets pédagogiques** tout à fait structurants tant d'un point de pédagogique qu'au niveau éducatif et culturel :

- ADN AEFE : programme d'échanges en 2<sup>nde</sup>
- Ambassadeurs en herbe ainsi que de nombreux concours oratoires ;
- Commémorations du centenaire de la Grande guerre, certaines ayant été labellisés par la mission du Centenaire;
- Projet Voltaire
- La participation de nos élèves au TIFF
- La participation d'une équipe du lycée aux jeux de la FASNY
- L'organisation des journées latines
- L'organisation du tournoi de hockey
- Maths en Jeans
- Projets autour du bien-être : assemblées en élémentaire, Mindfulness, médiation par les pairs
- Participation du lycée aux journées sur le développement durable
- Journée du bonheur
- Rencontre avec des auteurs : Miryam Madjidi et Amin Maalouf

Tous ces projets témoignent de l'extraordinaire dynamisme des équipes qui permet à nos élèves de tirer le plus grand bénéfice de notre enseignement.

Sur le plan des ressources humaines, le lycée a connu une année difficile en raison du très grand nombre de postes restés ou devenus vacants dès le début de l'année : DPVE, directeur des opérations, directrice de la communication, assistante RH, comptes à payer, conseillère d'orientation, ... il n'y a eu pas moins de 7 personnes sur 11 dans les services administratifs qui auront changé pendant cette année. À cela s'ajoute la démission ou les absences longues et imprévisibles d'au moins trois personnels enseignant. En résumé, la structure administrative est très fragile et le nombre de recrutements à prévoir pour la rentrée prochaine dépasse très largement la capacité du lycée à suivre les dossiers. C'est pourtant là une fonction tout à fait essentielle pour garantir un haut niveau de service rendu aux familles.





Fort de ces constats, les priorités pour l'année prochaine porteront sur la mise en œuvre :

- du projet d'établissement (voir point 1.5)
- d'une politique de communication structurée pour accroître nos recrutements
- d'un programme triennal de rénovation du mobilier et des locaux ;
- du plan d'amélioration de la sécurité (voir point 2.4)
- d'un plan de professionnalisation de la structure administrative (voir point 3.4)

Pour :	14	Contre :	0	Abstentions: 0			
Décision :	Le bilan sur le	Le bilan sur le fonctionnement de l'établissement pour l'année 2018/2019 est adopté					

## 1.5 Adoption du projet d'établissement - Annexe 3 et Annexe 4

La réflexion autour du projet d'établissement a démarré dès le mois d'octobre et s'est poursuivie tout au long de l'année avec :

- Des consultations organisées avec les parents, les personnels et les élèves
- Plusieurs conférences et réunions d'information sur la politique des langues à destination des parents
- Des réunions de travail avec les enseignants dans le cadre du conseil des maîtres et du conseil pédagogique
- Une information régulière auprès des instances : conseil d'école, conseil d'établissement, conseil d'administration
- Une présentation aux personnels lors de la dernière journée pédagogique
- Une information aux parents lors d'une réunion de l'APELC

Le projet vise à **exprimer notre ambition autour de trois priorités claires et déclinables** dans l'ensemble des activités de l'établissement :

1. Le lycée Claudel dispense un enseignement français ouvert sur le monde Cette ambition vise à réaffirmer avec force l'attachement des familles à la qualité du français employé pour dispenser un enseignement académiquement rigoureux.

Ce lien historique de l'établissement avec la langue française est le fondement d'une ouverture vers d'autres langues dans une approche plurilingue où l'on créé des ponts entre les langues pour renforcer les compétences linguistiques et culturelles de nos élèves.

Cette ambition se décline dans la formalisation d'une politique des langues cohérente de la maternelle jusqu'au baccalauréat (**objectif 1**), dans l'intégration plus marquée du lycée dans son environnement nord-américain (**objectifs 2 et 3**) et dans la prise en compte du profil anglophone ou international de nos familles (**objectif 4**).





## 2. Le lycée est une école accueillante au service du parcours de l'élève

La qualité des résultats obtenus par les élèves témoigne de leur très grande implication et de leur volonté de réussir, du professionnalisme des équipes et de l'engagement des familles.

Il y a là une dynamique très positive qui doit permettre à tous les élèves d'apprendre et de progresser dans un climat scolaire serein (**objectif 5**), selon une pédagogie qui permet le développement de leurs compétences et la prise en compte de leur diversité (**objectif 9**). L'environnement joue un rôle fondamental que ce soit au niveau des locaux qui doivent être accueillants et permettre une pédagogie de projets (**objectif 7**) que de la formation de citoyens conscients des enjeux liés aux changements climatiques, au développement durable et à la biodiversité (**objectif 8**).

Enfin, il convient de réaffirmer l'importance des parcours, en lien avec l'ambition I, qui doivent permettre aux élèves de construire un projet d'orientation post-baccalauréat qui correspond à leurs ambitions et à leurs aspirations (ambition 6).

# 3. Le lycée développe une culture numérique maîtrisée pour répondre aux enjeux contemporains

L'établissement a lancé un projet iPads en 2014 pour expérimenter les apports de l'outils dans l'apprentissage. Ce projet a permis de déployer un matériel de qualité à tous les élève du CM1 à la Troisième et d'engager l'ensemble de la communauté scolaire dans une réflexion autour de l'usage du numérique.

Le lycée Claudel fait résolument le choix de poursuivre cette réflexion dans deux directions tout à fait complémentaires visant à la fois à faciliter l'utilisation quotidienne du numérique dans ses dimensions technique et sociale (**objectif 11**) et à définir un usage réfléchi du numérique au service des apprentissages c'est-à-dire dans ses dimensions pédagogique, culturelle et citoyenne (**objectif 10**).

Le projet d'établissement sera mis en œuvre dès la rentrée prochaine après validation du service pédagogique de l'AEFE. Dès à présent, les projets proposés sont mis en cohérence avec les objectifs du projet tant au niveau pédagogique qu'en termes budgétaires.

Mme Cathelineau : Qui s'assure de l'évaluation des actions. Quelle visibilité aurons-nous ?

**Mr Courjault** : Il faut définir l'outil qui va permettre d'évaluer le projet d'établissement. Le projet d'établissement est un projet de pilotage et les choix doivent être reliés au projet d'établissement

**Mme Babillon** : Il faut rendre ce document vivant et flexible. Ce serait bien de faire le lien et le suivre régulièrement.

**Mr Courjault :** On le fera apparaître et on peut observer les projets pédagogiques qui sont rattachés au projet d'établissement.

**Mme Cathelineau** : On pourrait le renseigner de façon régulière lors des conseils d'établissement pour ne pas en oublier.

**Mme Gaussot**: On pourrait faire un bilan afin de lister les avancées.

**Mme Cathelineau** : Il faudrait juste ajouter une colonne pour qu'on puisse faire un suivi régulier.





**Mr Ngassam** : Une quatrième colonne pour des indicateurs de réussite serait pertinente.

**Mr Courjault** : Cela peut être fastidieux et il serait plus raisonnable de faire un bilan en conseil des maîtres ou en conseil d'établissement sur ce qui a été performant ou pas.

## Discussion autour du parcours langues

**Mme Cathelineau** : Est ce que l'on a noté un intérêt pour les familles concernant les parcours langues

**Mr Courjault** : Oui tout à fait. On a pu le voir lors des différentes réunions proposées aux parents.

Mme Cathelineau : Est ce que les parcours langues seront finalisés d'ici trois ans ?

**Mr Courjault**: Non cela prendra plus de temps, peut-être 7 ans. Dans le contexte de Claudel, il faudra prendre plus de temps. On va labelliser toute l'école d'un seul bloc et progressivement sur le collège. Pour la maternelle, on le met en place dès l'année prochaine.

### Les membres du personnel demandent un vote à bulletins secrets

### 15 votants

Pour :	13	Contre: 0	Abstentions: 2
Décision :	Adoption du p	rojet d'établissemen	

## 1.6 Liste des projets pédagogiques 2019/2020 - Annexe 5

Le document présenté en annexe regroupe l'ensemble des projets connus à ce jour dans le cadre de la préparation de la prochaine année scolaire.

Certains projets sont financés par le budget de l'établissement (crédits pédagogiques), par les familles et/ou par d'autre ressources (levée de fonds, partenariats, ...).

Le conseil d'établissement doit se prononcer aujourd'hui sur la participation des familles au financement des projets, en général avec nuitée, dont la liste suit :

Niveau	Cycle d'ens eignement	Matière d'enseignement	Nom de l'enseignant référent	întikulê du projet	Objectifs pédagogiques et dispositif de mise en oeuvre	Estimation du coût total	Nombre d'élèves cencernés	Budget pédagogique Secondaire	Budget pédagogique Primaire	Autre budget	Participation des familles	Autres ressources	TOTAL	
Primaire	Cycle 3	EPS	Clementine REYNAUD		Apprendre à vivre ensemble, découvrir de nouveaux sports, devenir autonome,	16 855 \$	86				16 855 \$		16 855 \$	198 \$
Primaire	Cycle 2	enseignant primaire	trapeau	camp d'hiver	socialisation, autonomie et activités sportives	13 000 \$	70				13 000 \$		13 000 \$	186 \$
Secondaire	Lycée	Cinéma Audiovisuel		Parcours culturel et artistique / Participation à un festival	Construire des parcours cinématographiques et découvrir les liens entre univers adistique, pratique professionnelle et dimension économique du cinéma (films, atéliers pratiques et critiques, rencontres d'artistes, de réalisateurs et des différents corps de	12 000 \$	6				12 000 \$		12 000 \$	2 000 \$
Secondaire	6e-4e et 2nde	Activité bilingue	Margo Pinault	Ambassadeurs en herbes	Blinguisme, langue s vixantes (oral, écrit), recherche	5 000 \$	15	2 500 \$			2 500 \$		5 000 \$	167 \$
Secondaire	6ème à 2nde	Mathématiques	M. ROMA	MATH en Jeans	of maths.claudel.org	13 000 \$	30				13 000 \$		13 000 \$	433 \$
Secondaire	Lycée	Histoire géographie	S. Trapeau	Simulation ONU à New York	Concrétiser la formation au fonctionnement d'une AG	40 000 \$	15				40 000 \$		40 000 \$	2 667 \$

D'autres demandes suivront car de nouvelles équipes se forment et seront présentées à la séance de septembre du conseil d'établissement.





Il faudra que tous les projets soient renseignés d'ici fin septembre

Pour :	15	Contre :	0	Abstentions: 0					
Décision :	•		La participation des familles aux projets pédagogiques est adoptée conformément au tableau présenté.						

## 1.7 Adoption des parcours

Mme Gaussot, proviseure adjointe, présente les parcours santé et citoyen élaborés par les équipes pédagogiques de tous les cycles.

i. Parcours santé – Annexe 6

Pour :	15	Contre :	0	Abstentions: 0
Décision :	Le parcours s	anté est adopt	é à l'unanimité.	

## ii. Parcours citoyen – Annexe 7

Pour :	15	Contre :	0	Abstentions: 0			
Décision :	Le parcours c	Le parcours citoyen est adopté à l'unanimité.					

## 2. POINTS POUR AVIS (VOTE)

# 2.1 <u>Évolution</u> de la carte des emplois de résidents 2020/2021 : pas de modification proposée

Le proviseur propose de ne pas faire évoluer la carte des emplois de résidents pour l'année scolaire 2020/21 à ce stade.

Il convient d'attendre aussi les annonces qui seront faites dans le cadre du nouveau plan de développement pour l'enseignement français à l'étranger dans les prochaines semaines ainsi que les priorités fixées à l'AEFE par son nouveau directeur, Olivier Brochet.

Pour :	15	Contre :	0	Abstentions: 0
Décision :	Le conseil d'é modifier la car		•	itif/négatif à la proposition de ne pas



# 2.2 Proposition de structure pédagogique - Annexe 8 et Annexe 9

La structure pédagogique de l'année prochaine tient compte essentiellement des effectifs prévus dans chaque niveau et des dispositifs d'enseignement prévus, principalement en collège et en lycée.

Au niveau de la maternelle, nous enregistrons 9 élèves de plus que cette année ce qui est positif. Ces élèves arrivent principalement en MS et, surtout, en GS. Cela nous amène à définir une structure viable et opérationnelle avec 1 PS, 2 MS et 3 GS.

En termes d'organisation des enseignements, la mise en œuvre de la politique des langues en maternelle sera effective à la rentrée prochaine à raison de 3 heures par semaine de la PS à la GS. Cela aboutit à un renforcement de l'équipe par un enseignant anglophone pour l'ensemble des six classes.

Par ailleurs, cela permet d'envisager un retour à trois classes de CP à la rentrée prochaine.

**Au niveau de l'élémentaire**, nous prévoyons 32 élèves de moins que cette année qui s'explique par la montée simultanée :

- o D'une cohorte importante de CM2 en 6ème
- o D'une cohorte faible de GS en CP

Au niveau du collège et du lycée, nous accueillerons 15 élèves supplémentaires sans changement de structure et la mobilisation des dispositifs d'accompagnement et la constitution de groupes dans certains enseignements.

Par ailleurs, un important projet pour le collège a été validé en conseil pédagogique pour permettre un travail interdisciplinaire en lettres et arts plastiques ainsi que la préparation des concours en mathématiques.

En faisant une synthèse par domaine des heures affectées pour la rentrée prochaine, on obtient la répartition suivante :

Mathématiques :	20 heures	0 : 07.51	
Sciences :	17,5 heures	Sciences : 37,5h	
Français:	16 heures		
Option latin :	20 heures	Lettres : 36h	
Option CAV :	25 heures		
Arts	8 heures	Arts : 33h	
Anglais:	26,5 heures		
Langues (hors anglais)	12 heures	Langues : 38,5h	

Il y a donc un vrai équilibre entre les sciences, les lettres, les arts et les langues dans l'organisation des enseignements qui mènent au baccalauréat.





Précisons enfin que cette proposition d'organisation a fait l'objet d'un concertation permanente avec les personnels enseignants dans le cadre du conseil des maîtres et du conseil pédagogique.

Pour :	14	Contre :	1	Abstentions: 0	
Décision : Le conseil d'établissement émet un avis positif/négatif à la proposition de la structure pédagogique pour l'année 2019/2020.					

## 2.3 Plan d'amélioration de la sécurité

Monsieur Salama, directeur administratif et financier, présente un plan d'amélioration de la sécurité dans et aux abords de l'établissement.

L'objectif du projet est d'augmenter la cohérence et l'efficacité des dispositifs en place :

# → Mise à niveau du dispositif de vidéo surveillance vidéo actuel par les actions suivantes :

- Développement du dispositif global de vidéosurveillance.
- Remplacement de l'enregistreur.
- Développement des capacités de visualisation en temps réel des images.

### → Mise à niveau du dispositif anti-intrusion.

- Aiout de contacteurs sur certaines portes, extérieures et intérieures.
- Développement d'un système d'alerte et de mise en alarme à distance, à partir de téléphones cellulaires.

### → Mise à niveau du système d'accès.

- Installation d'un nouveau logiciel doté de capacités importantes.
- Ajout de lecteurs de badges pour l'accès à certaines zones sensibles.

### → Mise à niveau de la gestion des clés et des serrureries.

- Certaines salles de classes seront équipées de serrures à poignées interdisant les entrées libres depuis les couloirs.
- Changement des serrures pour lesquels des doubles de clés ont été réalisées sans accord de l'établissement.
- Gestion des clés centralisée au niveau du directeur des opérations.

#### → Etudes sur les circulations.

- Réflexion sur la circulation automobile aux abord du lycée, et sur l'utilisation du parking.
- Changements de circulation à l'intérieur de l'établissement, en fonction des niveaux scolaires.





### → Communication dans l'école.

- Création d'un numéro de téléphone d'alerte interne, destiné au service des opérations.
- Projet d'installation de systèmes intercom dans toutes les pièces de l'établissement, pour une communication rapide et ciblée.

Le projet démontre la volonté de l'établissement, de pouvoir à tout moment identifier les flux de personnels et de véhicules aux abords du lycée et des gymnases, mais également dans les principaux couloirs d'accès aux salles de classes, situés de part et d'autre de la zone d'accueil.

Les améliorations souhaitées seront conformes aux règles et aux lois locales, notamment en ce qui concerne la couverture éventuelle de zones situées en secteur public.

Le plan a été validé par les services de l'ambassade de France et sera financé par une subvention de 120,000\$ de l'AEFE.

Mme Dimitri souligne la qualité du travail de Mr Saborit depuis qu'il a pris ses fonctions

Pour :	15	Contre :	0	Abstentions: 0
Décision : Le conseil d'établissement émet un avis positif/négatif au plan d'amélioration de la sécurité présenté.				

# 2.4 Propositions de missions particulières 2019/2020

Ces missions sont généralement accomplies par des enseignants mais pas nécessairement devant élève. Pour 2019/2020, les missions particulières identifiées sont les suivantes :

	Olympiades de chimie	0.5
Organisation des concours	Olympiades de biologie	0.5
	Simonu	1
	Maths en Jeans	2
Coordination	Coordination Sciences en 6ème	2
	Coordination EPI	1.5
	Coordination anglais en élémentaire	-
	Référent « Numérique »	2
Référents	Référent « Accueil des élèves à besoin éducatif particulier »	2
	Référent « Culture »	1





Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Décision : Le conseil d'établissement émet un avis positif/négatif aux propositions de missions particulières pour 2019/2020.

# 3. POINTS POUR INFORMATION

## 3.1 Formation continue

## i. Demande de missions EEMCP et CPAIEN 2019/2020

L'établissement a demandé l'organisation de plusieurs missions de formation dans l'établissement :

MATHEMATIQUES	Avancement des projets du Labo de maths	
Lettres - français	nouveaux programmes, nouvelles épreuves de l'EAF	
EPS	obligation d'activités artistiques en seconde	
Anglais, compétences CECRL Mise en place d'une SI	Un besoin de mieux connaître les compétences du CECRL et comment les évaluer	
	Projet d'ouverture d'une SI en 2021	
Langage de programmation Python + micro-contrôleurs Arduino (maths-SPC-techno)	Mise en place des nouveaux programmes de lycée autour du langage de de programmation Python et des micro-contrôleurs Arduino pour lesquels les collègues n'ont pas reçu de formation initiale ni continue.	
Enseignement par compétences dans le cadre de la mise en place	Déployer l'enseignement des compétences en SPC sur le nouveau lycée –	
de plans de travail en SPC	Mise en place de plans de travail associés à cet enseignement par compétences (Nouveaux programmes de lycée)	
Enseignement par compétences - SVT	Des difficultés rencontrées par certains professeurs de l'équipe à mettre en oeuvre un enseignement par compétences. L'absence d'harmonisation au sein de l'équipe des pratiques et des outils utilisés en classe en matière d'enseignement par compétences (malgré l'existence de documents produits en équipe à ce sujet). Une formation des élèves peu explicite principalement au niveau collège.	
SVT - Parcours éducatif de santé	<ul> <li>L'éducation à la santé n'est pas toujours perçue comme une priorité par les professeurs de la discipline. De ce fait, elle est souvent traitée dans les progressions de SVT comme une "application" du cours et ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés par les textes officiels.</li> <li>Des difficultés à construire des progressions, des activités et des projets à visée éducative.</li> </ul>	





Histoire-Géographie	Éclaircir des éléments de la réforme au Lycée
---------------------	---

## ii. PFCP 2019/2020 - Annexe 10

Le PFCP est communiqué pour information et a déjà été diffusé aux équipes dans le cadre de la journée pédagogique du 17 mai. Cela a permis d'amorcer une réflexion sur les priorités d'équipes pour la rentrée prochaine qui seront enrichies des apports des nouveaux collègues Expatriés

L'objectif est de pouvoir publier à la fin du mois de septembre le plan de formation continue du lycée Claudel pour l'année 2019/2020.

## 3.2 Point sur la rentrée

En dehors de la structure pédagogique déjà évoquée, les questions autour de la rentrée portent principalement sur les ressources humaines.

L'établissement doit recruter et accueillir 28 nouveaux personnels pour la prochaine rentrée :

Statut	Poste	Libéré par	Recrutement
Résident	Professeur des écoles	PA Rinino	Pierre QUINTERNET
	Mathématiques	Maxime Steenkerste	Nathalie BRASSET
	Mathematiques	Michel Legaud	Yann-Michaël GUIDEZ
	Lettres	Nadia Douau	Claire DOZ
	SPC	Hélène Begnis	Catherine MURGAT
Expatrié	Mathématiques	Patrick Boissière	Nicolas Villemain
Схрапте	Direction primaire	Stéphane Bégnis	Pascal ADAM
		François Le Berre	Clélia Huchette
		Aline Viard	Carine Larmandieu
	Professeur des écoles	Stéphanie Ecoffet	Marie DIMUR
		Nouveau poste	En cours
		Rompu de temps partiel	En cours
		Nancy Murray	En cours
	Éducatrice	Khadija Titus Albina (0.5ETP)	En cours
		Poste supplémentaire	En cours
	Anglais (primaire)	Poste supplémentaire	En cours
Contrat		Vanessa Masson (mat.)	En cours
local	APVE	Compensation vacations	En cours
		Création (0.5)	En cours
	Infirmière	Sylvie Boissière	En cours
	Comptes à recevoir	Valérie Pellerin (C. Coelho)	En cours
	Comptes à payer	Navis Navas	En cours
	Activités périscolaires	Emilie Houssin	En cours
	SES	Daniel Masson (CSS)	Manon Cheminat
	Conseiller d'orientation	Isabelle Vezina	En cours
	Anglais	Rachel Perusse (CSS)	En cours
	Lettres	BMP	En cours
	SVT	BMP	En cours





Il convient d'ajouter à cela le départ de :

- Sandra Rey-Micard
- Marilyne Rinino

### 3.3 Plan de renforcement de l'organisation administrative

Monsieur Salama présente un projet de professionnalisation de la structure administrative. Ce projet est parti de près de deux ans de constats, d'échanges avec l'équipe de direction, le conseil d'administration, l'équipe administrative, pour expliquer la fragilité administrative de notre Lycée.

L'idée a donc été d'établir une cartographie des risques et des pistes de remédiations afin d'établir un projet à 3 ans de professionnalisation de la structure.et qui nous permettra d'avancer dans la bonne direction.

## 4. POINTS POUR DISCUSSION

N/A

## 5. QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Questions diverses des enseignants du second degré

1. Lors de la soirée de graduation, les délégués de classe de terminale sont invités habituellement à prendre la parole. Moment pédagogique important, cette prise de parole entre clairement dans la formation du citoyen. Cette année, cette partie a été supprimée. Cette décision est-elle en accord avec les valeurs portées par l'établissement, notamment la liberté d'expression ?

C'est une demande qui a été exprimée par les enseignants pour éviter certains débordements constatés l'année précédente. Les élèves ont la possibilité de prononcer des discours lors du gala.

2. Suite à la tentative d'intrusion, y-a-t-il eu dépôt de plainte contre la vingtaine d'élèves présents dans l'enceinte de l'établissement (intérieur/extérieur) dans la nuit du 13 au 14 mai ?

L'établissement a porté plainte contre les élèves qui ont été surpris le 14 mai dans l'enceinte du lycée à 4 heures du matin.

3. Le mardi 14 mai après-midi, Mr Courjault a pris la décision d'exclure de l'établissement l'ensemble des élèves de terminale. Certains élèves ont été invités à quitter l'établissement alors qu'ils étaient en train de travailler en cours normalement. Aucun professeur n'a signalé un quelconque problème rencontré ce jour durant les cours. Aucune communication n'a été faite auprès des professeurs, certains ayant attendu toute l'après-midi pour leur dernière heure de cours avec les terminales avant le baccalauréat. Peut-on avoir des éclaircissements sur cette décision qui a eu un impact pédagogique privant les élèves des derniers conseils avant le baccalauréat ?

En dépit de toutes les mises en garde contre les débordements, un tiers des élèves de terminale ont eu un comportement inacceptable et ont volontairement saccagé le restaurant scolaire. La décision a été prise devant l'impossibilité d'assurer la sécurité des élèves et des personnels. Tous les personnels et les parents concernés ont reçu un message du proviseur.





Les retours ont été très positifs.

4. Serait-il possible d'éviter pour l'année prochaine d'avoir les conseils de classe des classes qui n'ont pas d'examens si tôt avant la fin de l'année scolaire et de privilégier les 2 dernières semaines pour garder l'attention maximale des élèves et éviter des conseils de classe où il manque de nombreux collègues pour cause de corrections ou passations d'oraux à l'extérieur du lycée ?

Les conseils de classes sont organisés jusqu'au 14 juin et il n'est matériellement pas possible d'organiser les conseils la dernière semaine en raison de l'agenda très chargé.

Par ailleurs, nos élèves savent parfaitement pourquoi ils viennent à l'école et leur attention dépend avant tout de leur intérêt pour les activités proposées.

5. Pourrait-on fixer par écrit la politique du lycée concernant les tests d'entrée au lycée côté secondaire dans l'espace partagé pour les membres du personnel sur le site du Lycée, notamment pour les collègues arrivants ? Ces tests ne concernant que les enseignants de Lettres et de Mathématiques, la création, la mise à jour et la passation de ces tests font-ils partis de leur mission s'ils sont résidents ? Et pour les collègues locaux ? Doivent-ils déclarer le temps consacré à ces tests ?

Tous les enseignants sont concernés par ces tests, quels que soit leur statut, et il convient très certainement de revoir la politique dans ce domaine ainsi que les procédures de passation.

6. La télévision installée dans la salle des professeurs pour garantir une meilleure communication a très peu fonctionné cette année. De leur côté les élèves se plaignent du manque d'affichage également des informations dans l'établissement, notamment lors des changements d'emploi du temps. Y a-t-il des solutions envisagées pour l'année prochaine pour faciliter la communication à l'interne et la rendre plus visible par un affichage efficace et modifiable en temps réel?

Il existe plusieurs systèmes différents pour diffuser de l'information. Nous avions choisi une solution qui n'a pas été très facile à mettre en œuvre.

Je propose de tester une solution SAAS qui permet de tout faire à distance. Elle semble avoir l'avantage de pouvoir fonctionner sans modification du matériel en place.

7. Suite à des dégradations, le foyer des terminales a été légitimement fermé. Aussi, ces agissements n'impliquent en rien les actuels élèves de première, ni les plus jeunes. La mise à disposition d'une salle pour les élèves de terminales est un acte pédagogique fort dans la responsabilisation des élèves qu'il semble judicieux de maintenir. Quels sont les aménagements prévus l'an prochain afin de poursuivre cette action et d'éviter les débordements ?

Ce n'est pas la première fois que le foyer des terminales est dégradé et il a régulièrement été remis à neuf.

La situation actuelle reste très confortable avec deux belles salles pour les foyers des collégiens et des lycéens. Nous travaillerons avec les élèves et les professeurs qui souhaitent s'associer à l'aménagement de ces espaces.

Morgane distribue une proposition d'aménagement pour les terminales à toute l'assemblée.





8. Mr Courjault a donné un objectif à moyen terme de 1300 élèves dans l'établissement. Cela aurait une conséquence sur la structure pédagogique de l'établissement. Quelles sont les prévisions pour la rentrée prochaine et le taux d'évolution associé est-il en accord avec cet objectif ?

Ce point a été largement abordé lors des discussions sur le projet d'établissement et la rentrée 2019.

## 5.2 Questions diverses des représentants des parents

Les réunions du conseil d'établissement peuvent-elles être annoncées avant car la convocation a été envoyée le 7 juin dernier ?

Tout doit être fait pour que les membres du conseil aient le temps de s'organiser et de prendre connaissance des documents.

Les réunions sont programmées à l'année et figurent dans l'agenda du lycée. Nous veillerons que ces réunions soient mises à jour dans les agendas personnels après les élections

Avant de clore la réunion le proviseur souhaite remercier l'ensemble des membres du conseil pour la très grande qualité des échanges tout au long de l'année. Il remercie en particulier M. Begnis pour l'excellent travail accompli en tant que directeur primaire durant 3 années et au nom de toute la communauté scolaire lui souhaite une très belle poursuite avec sa famille.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie les membres du conseil d'établissement et clôt la séance à 20h30.

Le secrétaire,

Stéphane Begnis

PO Philippe Courjault

Le secrétaire adjoint,

Hervé Daubard